

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **34 (2007)**

Heft 2

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport annuel 2006

En 2006, la Société coopérative Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger a pu aider plusieurs familles dans la détresse en Afrique et au Moyen-Orient en leur versant une indemnité forfaitaire. Par ailleurs, Soliswiss s'est restructurée et a créé une filiale qui se révèle être une entreprise de prestations financières moderne dans les domaines de la médiation d'assurance et de la gestion de patrimoine.

L'année 2006 a sollicité tout particulièrement l'organisation dans son entier. C'est pourquoi Soliswiss tient tout d'abord à remercier vivement ses collaborateurs, ses organes ainsi que le DFAE. Tous ont fourni un travail extraordinaire et ont réussi à manœuvrer la Coopérative dans une période de perturbation.

Changement à la présidence

Nous tenons à souligner l'excellent travail d'Ulrich Pfister, qui a présidé la Coopérative de 1994 à 2006, et qui, pour des raisons liées à son âge, a passé le relais à Barbara Rigassi. Il a ouvert de nouvelles perspectives à la Société coopérative Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger. Nous lui souhaitons, à lui qui a aussi contribué au bien-être de ses compatriotes de l'étranger au Conseil des Suisses de l'étranger, le meilleur pour l'avenir.

Restructuration en profondeur

Au cours de l'année sous revue, toute une série de dispositions strictes de surveillance légale a rendu indispensable une restructuration en profondeur. Au niveau de la forme, la Coopérative n'a certes créé qu'une filiale, mais au niveau du contenu, elle se présente dorénavant avec un nouveau mandat, une nouvelle

équipe et des partenaires forts. Soliswiss SA, qui appartient à 100% à la Coopérative, fournit des prestations bancaires et d'assurance conformes au marché pour assurer la couverture financière aux membres. La Coopérative continue d'avoir pour objectif la protection financière des Suisses de l'étranger en cas de perte des moyens d'existence en raison d'événements politiques.

Adhésion à vie bien acceptée

Comment les membres ont-ils réagi à cette réorientation? Jusqu'à fin 2006, 4/5 des membres ont confirmé, au moyen d'un courrier séparé, les changements adoptés lors de l'Assemblée générale de 2006 ainsi que leur adhésion pour 2007. La direction se réjouit de cette manifestation de fidélité de la majorité des membres. Comme le montre la poursuite des affaires, il existe même des signes encourageants indiquant que les changements sont bien acceptés. Durant la période sous revue, 430 membres ont adhéré au Fonds de solidarité. Beaucoup ont opté pour l'adhésion à vie.

Excellente collaboration avec le DFAE

En 2006, la Coopérative a dû venir en aide à plusieurs familles domiciliées au Canada, Zimbabwe, en Irak et au Liban. D'autres

requêtes venues de Bolivie et de Colombie étaient encore à l'étude à la fin de l'année. La Coopérative, exclusivement supportée par des privés, dépend, lors du traitement des demandes, du fort soutien du DFAE et des représentations externes situées dans les régions concernées.

Mesures de marketing en Suisse

La plupart du temps, les Suisses et les Suissesses planifient leur émigration à l'avance. Pour faciliter le changement du lieu de domicile et ainsi la protection sociale et financière qui en découle, Soliswiss a rendu visite à la plupart des communes de plus de 5000 habitants. Les offices des habitants ont ainsi la possibilité de donner aux candidats à l'émigration des informations sur les services financiers de Soliswiss.

Autonomie financière

Soliswiss est dans une phase de prospérité, comme le montrent les chiffres de la société. Toutes les provisions et réserves des indemnités forfaitaires ainsi que les aides s'élèvent actuellement à 16,2 millions de francs. Ces actifs nets sont si élevés que la Coopérative ne va probablement pas utiliser la garantie accordée par la Confédération.

Transformation coûteuse

La Société coopérative a chargé Soliswiss SA de clôturer les comptes épargne – un travail de longue haleine. Outre les autres conséquences dues à cette restructuration, ce processus fastidieux pèse avant tout sur la facture de la Coopérative. Pour l'année sous revue, les coûts

s'élèvent à 2,4 millions de francs. Soliswiss doit régulièrement rendre compte de la restructuration à la Commission fédérale des banques (CFB). L'organe de révision Ernst & Young AG, choisi par l'Assemblée générale, suit la transformation sur mandat de la CFB. De la même manière, nous bénéficions également des services d'un cabinet renommé d'avocats de Bâle en ce qui concerne l'adaptation au cadre juridique.

Société anonyme active

Soliswiss SA a pris ses fonctions opérationnelles en juillet et a clôturé avec un résultat annuel équilibré. Malgré un exercice annuel fortement raccourci, le domaine de la médiation d'assurance a atteint 0,6 million de francs en commissions issues des assurances maladie et vie, ce qui lui permet de s'assurer une base solide pour la poursuite de sa croissance. Le domaine de la gestion de patrimoine a enregistré quelque 0,2 million de francs étant donné que la conversion des dépôts d'épargne en mandats de gestion de fortune n'a commencé qu'en novembre.

Soliswiss a repris ses marques avec les gros changements de 2006. Les deux buts de la coopérative, fixés en 1958, à savoir indemnité forfaitaire et économies en Suisse, sont aujourd'hui à nouveau ancrés dans la législation actuelle.

Soliswiss – la sécurité suisse à l'étranger.

Dr Felix Bossert
Directeur

La sécurité suisse
à l'étranger

www.soliswiss.ch

soliswiss